

304 Note sur le titre et la mention de responsabilité

Définition

Cette zone contient une note sur le titre et/ou la mention de responsabilité, tels qu'ils apparaissent dans la zone 200 de la notice.

Occurrence

Obligatoire dans les notices décrivant des ressources électroniques. Facultative dans les autres cas.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	blanc	Non défini
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s)

\$a	Texte de la note Obligatoire Non répétable.
-----	---

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Cette zone contient une note sur le titre et/ou sur la (ou les) mention(s) de responsabilité. Elle peut indiquer la source du titre ou mentionner des mots du titre qui auraient été omis dans la description. Elle peut également être utilisée pour faire des commentaires sur la mention de responsabilité ou la développer. Par exemple, si les règles de catalogage exigent que la mention de responsabilité soit abrégée parce qu'elle contient plus de trois noms, les noms qui n'apparaissent pas dans la zone 200 peuvent être mentionnés dans cette zone de notes (EX 7). Les titres parallèles qui n'ont pas été transcrits dans la zone du titre et de la mention de responsabilité peuvent être mentionnés ici (EX 5). Si plusieurs notes sont nécessaires, on répète la zone 304.

« La source du titre propre doit être mentionnée dans tous les cas » - ISBD 7.1.1.2 (EX 8).

Il n'y a pas de règle de ponctuation pour cette zone. Cependant il est recommandé d'utiliser la ponctuation ISBD partout où elle peut s'appliquer (EX 6).

Zone(s) connexe(s)

- 305 Note sur l'édition et l'histoire bibliographique
La zone 305 est utilisée pour donner des informations sur les titres précédents ou suivants qui sont en relation avec le titre figurant en zone 200.
- 312 Note sur les titres associés
La zone 312 est utilisée pour donner des informations sur les titres associés comme, par exemple, un autre titre apparaissant sur la ressource, ou un titre uniforme.
- 314 Note sur la mention de responsabilité intellectuelle
La zone 314 est utilisée quand la note se rapporte à une mention de responsabilité intellectuelle qui n'a pas été mentionnée dans la zone 200.

Exemple(s)

- EX 1 ■ 304 ## \$aLe vol.2 a pour titre: « Air Force colours »
Une ressource intitulée « US Air Force colours » est en 2 volumes. Le volume 2 est intitulé « Air Force colours ».
- EX 2 ■ 200 1# \$aWho did/done it\$sea crime reader for students of English\$fCarlos A.Yoico, L.A.
 Morse
 304 ## \$aLe mot « done » est barré dans le titre
Le titre apparaît ainsi sur la page de titre : « Who did ~~done~~ it ».
- EX 3 ■ 304 ## \$aTitre de couverture
Le titre propre a été pris sur la couverture.
- EX 4 ■ 304 ## \$aÉcrit par F.G. Cockman mais présenté sous le nom de Horace Mann
Une ressource porte sur la page de titre le texte suivant : « Midland engineman by Horace Mann edited by F.G. Cockman ». Il est avéré que cette œuvre est de la plume de F.G. Cockman qui a consulté Horace Mann et remis en forme ses propos.
- EX 5 ■ 304 ## \$aTitre parallèle : « Les séquestrés d'Altona »
L'agence de catalogage a pour règle de mettre les titres parallèles en note plutôt que de les inclure dans la partie descriptive de la notice. (Comparer avec la zone 312, EX. 3).
- EX 6 ■ 304 ## \$aPt.1 / by George Lee Haskins – Pt.2 / by Herbert A. Johnson
Notice du volume 2 de « History of the Supreme Court of the United States ». Ce volume est en deux parties comportant chacune une mention de responsabilité différente. Cet exemple applique (partiellement) la ponctuation ISBD.
- EX 7 ■ 200 1# \$aPhilosophy and literary criticism\$fedited by F.R. Leavis [et al.]
 304 ## \$aÉdité par F.R. Leavis, A.C. Quine, A. Kenny and R. Quirk
Les règles de catalogage suivies ne permettent pas de citer plus d'un nom dans la mention de responsabilité, lorsqu'elle en comporte plus de trois. Les noms sont alors cités en note.
- EX 8 ■ 304 ## \$aTitre provenant de la page d'accueil
Note obligatoire de l'ISBD pour donner la source du titre propre d'une ressource électronique.
- EX 9 ■ 200 1# \$aPiano concerto op.39\$aConcerti da camera nos. 1-3\$fAlkan
 304 ## \$aTitre pris au recto du boîtier
Titre figurant au verso du boîtier et sur le disque : « Complete works for piano and orchestra ».
- EX 10 ▲ 200 1# \$aL'étrange affaire Todd\$eroman\$fCollier Young\$gtraduit de l'américain par Robert Latour
 304 ## \$aTraduction de : « The Todd dossier » par Robert Bloch publié faussement sous le nom de C. Young d'après la préface